

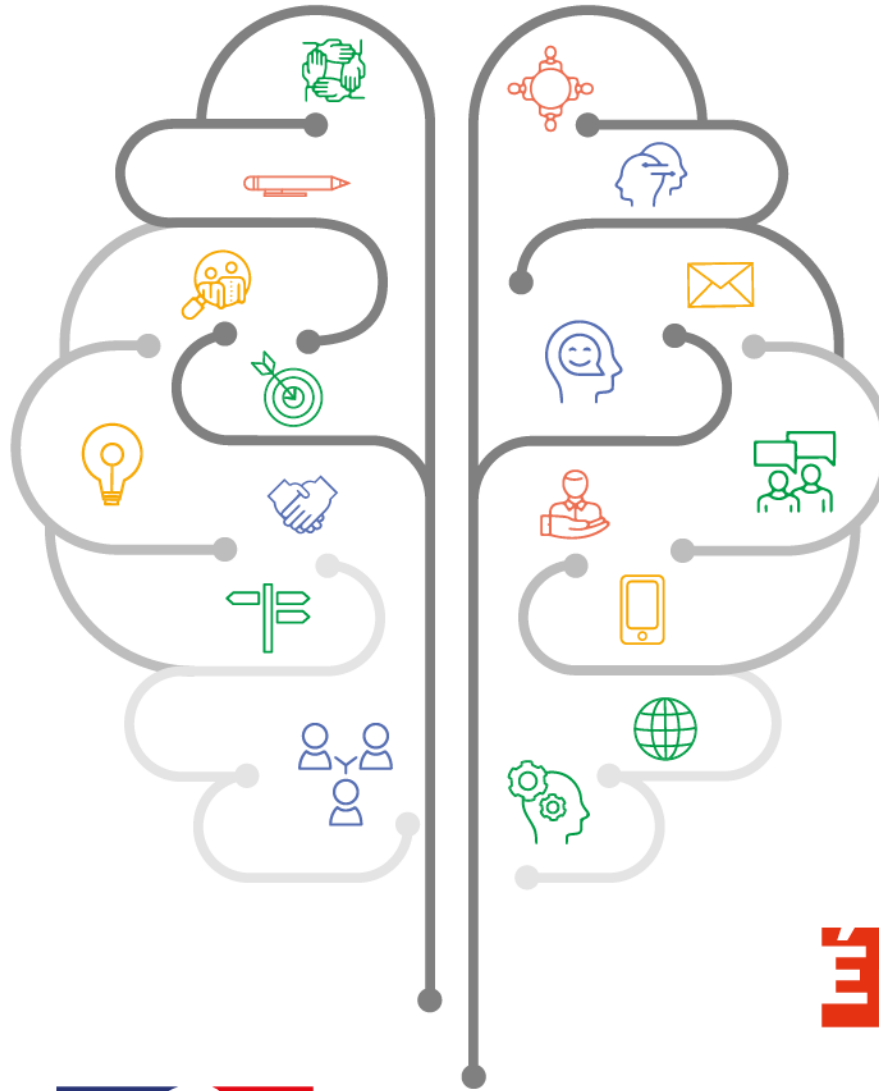
Webinaire DGAFP

Le manager public à l'épreuve.

Nouveaux défis,
nouvelles compétences

14h00 - 16h30

Vendredi 19 juin 2020



EMRI École du
management
et des RH



AGENDA

14h

Ouverture des travaux et présentation des enjeux

Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics

14h15

Table ronde : Quels sont les impacts de la crise actuelle en termes de méthodes managériales ? Quelles nouvelles opportunités ? Quelles capitalisations à l'avenir ?

- *Nadi BOU HANNA, Directeur interministériel du numérique (DINUM)*
- *Thierry LAMBERT, Délégué interministériel à la transformation publique (DITP)*
- *Thierry LE GOFF, Directeur général de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP)*
- *Alain RESPLANDY-BERNARD, Directeur Général, Direction de l'Immobilier de l'État (DIE)*

15h30

Retours d'expériences du secteur public : Quels effets de la crise sur les pratiques managériales ? Quelle adaptation des pratiques sur le long terme ?

- *Général William VAQUETTE, Directeur de projets en charge de la transformation RH de la Gendarmerie Nationale*
- *Delphine GOUGEON, Directrice générale adjointe du pôle ressources du Conseil régional Grand-Est*

16h10

Retour d'expérience du secteur privé : Comment accompagner les managers face aux nouvelles pratiques de travail et au changement de culture de travail ?

- *Manuel BOUGEARD, Directeur de la transformation RH chez Engie*

Ouverture des travaux et présentation des enjeux



Olivier DUSSOPT,

*Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des
Comptes publics*


**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de l'administration et
de la fonction publique

Table ronde

Quels sont les impacts de la crise actuelle en termes de méthodes managériales ?
Quelles nouvelles opportunités ? Quelles capitalisations à l'avenir ?



Nadi BOU HANNA,

*Directeur interministériel
du numérique (DINUM)*



Thierry LAMBERT,

*Délégué interministériel à
la transformation publique
(DITP)*



Thierry LE GOFF,

*Directeur général de
l'Administration et de la
Fonction Publique
(DGAFP)*



**Alain RESPLANDY-
BERNARD,**

*Directeur Général,
Direction de l'Immobilier
de l'État (DIE)*

QUESTIONS-RÉPONSES



Pour poser vos questions :

Rendez-vous sur le chat !

Retours d'expériences du secteur public

Quels effets de la crise sur les pratiques managériales ? Quelle adaptation des pratiques sur le long terme ?



L'impact de la crise sanitaire sur les pratiques managériales et les expérimentations menées au sein de la gendarmerie

Général William VAQUETTE,

Directeur de projets en charge de la transformation RH de la Gendarmerie Nationale



L'évolution de la culture managériale dans un contexte de gestion de crise sur un territoire de dix départements

Delphine GOUGEON,

Directrice générale adjointe du pôle ressources du Conseil régional Grand-Est

QUESTIONS-RÉPONSES



Pour poser vos questions :

Rendez-vous sur le chat !

Retour d'expérience du secteur privé

Comment accompagner les managers face aux nouvelles pratiques et au changement de culture de travail ?



Manuel BOUGEARD

Directeur de la transformation RH chez Engie



QUESTIONS-RÉPONSES



Pour poser vos questions :


Rendez-vous sur le chat !

Pour aller plus loin :

Le manager public à l'épreuve

Nouveaux défis, nouvelles compétences

Fonds documentaire



Ce fonds documentaire vise à vous sensibiliser à la thématique du prochain webinaire EMRH en centralisant des ressources pertinentes pour les professionnels RH et acteurs du changement des trois fonctions publiques. Les différentes ressources mises à disposition sont de différentes natures :

- **Éclairages internationaux**, page 2
- **Recherches académiques**, page 3
- **Transformation de l'action publique**, page 5
- **Retours d'expériences du secteur privé**, page 8

EMRH École du management et des RH

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Ministère général de la Fonction publique

Le fonds documentaire du webinaire

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

vision RH

Crédit à l'acte et à l'agent / Orientation de la fonction publique innovante

#SP - Printemps 2020

DANS CE NUMÉRO

DOSSIER

Quand le télétravail généralisé et le management à distance deviennent en peu de temps la norme

Dossier

Quand le télétravail généralisé et le management à distance deviennent en peu de temps la norme

En quelques semaines, voire parfois en quelques jours, les services publics ont dû se réorganiser. Ils ont dû déclencher leurs plans de continuité d'activité et mettre une grande partie de leurs personnels en télétravail et ce à tous les niveaux de la hiérarchie en respectant ce qui a défini le management à distance. Cette situation, qui n'est pas encore sortie d'équilibre et touche quasiment toute la planète, bouleverse aujourd'hui les modèles et opère des ruptures dans nos organisations usuelles.

Ainsi que le développement des technologies et du numérique contribue à le rendre possible pour de nombreux secteurs, un nombre de fortes disparités entre les pays en matière de travail à distance, il s'avère que les raisons qui amènent certains d'entre eux à promouvoir cette modalité d'exercice relèvent d'une logique singulière et prolongent les spécificités nationales.

La récente explosion des administrations publiques (EAPM) a mené de cours du 1^{er} semestre 2019 une étude (*) commandée par l'Autorité et qui dresse un état des lieux des nouvelles formes de travail dans tous les États membres.

Deux pays européens sont déjà très en avance. Il s'agit des Pays-Bas et de la Finlande :

- pour encourager toujours plus d'agents à travailler à domicile, le Gouvernement néerlandais leur verse des allocations qui se décomposent en deux parties mensuelles de 500 euros pour utilisation de l'espace personnel ainsi qu'une prime d'équipement matériel de 150 euros par période de 5 ans. Il est à noter que ces montants sont déductibles. Pour encourager leur République, cette somme a été intégrée dans la nouvelle « indemnité à choix individuel (2) » (PCI) et il est donc désormais possible aux télétravailleurs qui le souhaitent de la transformer également en jours de congés, cotisations complémentaires de retraite ou encore de l'utiliser pour financer des formations à caractère personnel non prises en compte par l'employeur.
- l'administration finlandaise qui s'était déjà dotée d'un accord national fort sur le télétravail, a lancé en 2018 le projet « 100-2-2 (1) » (100% 2h, 2 jours à domicile) qui « implique et ne pas de travailler en fait, mais ce qui est fait ». Une plateforme au ROI a été ouverte sur laquelle des bonnes pratiques sont mises à disposition à l'attention de toutes les services. Dans le pays qui présente des densités de population extrêmement élevées sur son territoire et où l'équilibre des temps de vie fait l'objet de toutes les attentions, l'État s'efforce constamment d'offrir à ses employés les mêmes possibilités que le secteur privé qui l'utilise largement.

La lettre de veille mensuelle vision RH



Le Portail de la Fonction Publique



LinkedIn de l'EMRH



La chaîne YouTube de la DGAFP



Le compte Twitter de la DGAFP